

LA FSU, SE BAT

Grève et mobilisations dans la Fonction publique pour gagner la reconnaissance de notre travail !

MAL PAYÉ-E
MÉPRISÉ-E
PRÉCARISÉ-E
ASSEZ !



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Mesures dégradant les salaires nets des agents publics (gel du point d'indice, augmentation de la Csg non compensée à terme...), stigmatisation des fonctionnaires notamment avec le rétablissement du jour de carence, mépris pour les conditions de travail... En moins d'un an, le gouvernement a fait pleuvoir sur les fonctionnaires une avalanche de mauvais coups.

Dans la continuité de cette politique, c'est désormais aux fondements du statut et des garanties collectives qu'il s'attaque. «Plan de départs volontaires», «externalisation», 120 000 suppressions d'emplois en 5 ans, abandon de «missions de services publics»... Les mots sont lâchés et les intentions clairement dévoilées : ce n'est pas tant de moderniser la Fonction publique dont il rêve mais bien plus de remettre en cause le rôle de l'État et des collectivités territoriales.

Et sans attendre les conclusions de sa pseudo-concertation «Cap 2022», il lance une série de discussions avec les organisations syndicales sur le travail des agent-es: révision des instances de dialogue social, recours accru aux contractuels, accompagnement «individualisé», rémunération au mérite... Ces sujets sont à l'opposé de nos ambitions pour conforter le rôle des agent-es de la Fonction publique au service de l'intérêt général.

La FSU n'accepte aucun recul et juge nécessaire aujourd'hui de conforter la Fonction publique et le rôle des agent-es.

Pour permettre à la Fonction publique de jouer tout son rôle auprès des usager-ères et sur l'ensemble du territoire, la FSU portera avec force partout et dans ces discussions les revendications pour aboutir à une meilleure reconnaissance du travail et des qualifications, recruter des personnels sur des emplois de qualité et statutaires, mettre fin à la précarité et permettre la titularisation d'agent-es contractuels, développer la formation des personnels, travailler à l'attractivité de la Fonction publique... Le statut actuel de la Fonction publique permet toutes les évolutions nécessaires pour continuer d'adapter les services au besoin de la population. La FSU n'en n'acceptera aucune remise en cause.

**" La FSU n'accepte aucun recul
et juge nécessaire aujourd'hui
de conforter
la Fonction publique
et le rôle des agent-es. "**



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Salaires, où en sommes-nous dans la Fonction publique ?

Après une mesure de dégel de 1,2% obtenue en 2016 dans le cadre du protocole PPCR* notamment par l'intervention déterminée de la FSU, le gouvernement a depuis gelé la valeur du point d'indice en 2017 et 2018. A cela se sont ajoutés une hausse de la CSG mal compensée, l'augmentation des cotisations re-traites, le report d'un an des mesures PPCR et le rétablissement du jour de carence...Le gouvernement a donc décidé de détériorer le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agents représentant 20% de l'emploi en France ! A partir de janvier 2018, les agent-es publiques vont perdre chaque mois de l'argent ! C'est inacceptable !

Des fonctionnaires trop bien payés ?

Le dernier rapport annuel sur l'état de la Fonction publique pointe de fortes disparités entre les agent-es et des inégalités salariales persistantes entre les femmes et les hommes d'environ 13%.

Il montre aussi qu'en 2015, le décrochage entre les salaires du secteur public (+0,6%) et ceux du secteur privé (+1%) s'est poursuivi.

Le gouvernement assure que le déroulement de carrière prévu par le statut de la Fonction publique permet une revalorisation automatique du pouvoir d'achat des fonctionnaires. **Faux:**

- selon l'INSEE, la perte cumulée de pouvoir d'achat du traitement brut des fonctionnaires s'établit à -9,2% depuis 2000.
- Depuis 2000, les fonctionnaires ont perdu l'équivalent de 15% de pouvoir d'achat. C'est la conséquence de la désindexation de la valeur du point sur les prix, des périodes de gel du point et des diverses augmentations de cotisations. .
- 65% des agents territoriaux de catégorie C restent toute leur carrière sur l'échelle C1 dont les premiers indices avoisinent le SMIC. Après 25 ans de carrière leur salaire est inférieur à 1 600€ avec peu de perspective d'avancement.
- dans les années 1980, un agent de catégorie A en début de carrière gagnait mensuellement l'équivalent de 2 SMIC, il n'en gagne plus aujourd'hui que 1,25.
- selon l'Insee et les comparaisons internationales indiquent que le salaire des enseignants français est plus faible que celui des enseignants des pays de l'OCDE de niveau de développement comparable.

Pour inverser cette situation, la Fsu appelle les agent-es à se mobiliser massivement le 22 mars prochain pour exiger la reconnaissance de leur engagement professionnel.

Avec les organisations Cftc, Cgc, Cgt, Fa fp, Fo et Solidaires, elle exige :

- une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- l'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires dans les services qui en ont besoin ;
- un nouveau plan de titularisation des contractuel-les, de nouvelles mesures pour combattre la précarité ;
- des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- l'abrogation du jour de carence ;
- la défense et la pérennisation du système de retraite par répartition.

* Protocole de 2015, que la FSU a signé, permettant des évolutions de carrière et de rémunération pour toutes et tous les agent.e.s de 2016 à 2020



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**